



# COMMUNIQUÉ

Clermont-Ferrand le 27/11/23

Actuellement 2800 enfants dorment à la rue dans le pays. Parmi eux, il y a des mineurs étrangers dont la minorité est contestée par l'administration. Ils sont en recours, cela peut durer des mois. Sans droits, s'ils échappent à la rue c'est grâce à la solidarité de citoyens qui pallient les manquements de l'État.

A Clermont-Ferrand, une trentaine de jeunes venus seul.e.s de différents pays n'ont pas de solution d'hébergement. A Clermont-Ferrand comme ailleurs, des citoyen.ne.s n'acceptent pas et s'organisent.

Jeudi 23 novembre en fin d'après-midi, une cinquantaine de militant.e.s s'étaient donné rendez-vous à Clermont-Ferrand en soutien à un nouveau lieu refuge pour ces mineurs non accompagnés laissés à la rue par le Département du Puy-de-Dôme et les services de l'État.

Soutenu.e.s par le RESF 63 et de nombreuses autres organisations, ces militant.e.s pacifiques avaient pour objectif d'installer, dans une maison inoccupée, propriété d'AssembliA, ces jeunes sans solutions d'hébergement ni d'accompagnement pérennes et dignes.

Face à cette initiative solidaire et impérieuse, les militant.e.s se sont vu opposer une réaction policière agressive et disproportionnée. 8 militant.e.s ont été ainsi arrêté.e.s et soumis.e.s à une garde à vue pour 48 heures.

L'illégitimité n'est pas dans l'ouverture d'un lieu vide, mais dans la répression qui en découle. La véritable violence ne réside pas dans une action pacifique humaniste, mais dans l'abandon et la maltraitance institutionnelle dont sont victimes les Mineurs Isolés non Accompagnés non reconnus par le Département du Puy-de-Dôme.

Le RESF 63 continue de revendiquer la présomption de minorité, pour ces jeunes, souvent « rescapés », qui veulent construire leur vie en France et cela conformément aux engagements internationaux pris par la France.

**RESF 63 dénonce l'intervention policière, s'oppose à toute poursuite à venir pour les militant.es du 23 novembre.**

La responsabilité de la préfecture est engagée dans cette situation. En expulsant les jeunes du « squat 5 étoiles » en août n'a pas proposé de solution pérenne. Les jeunes qui arrivent aujourd'hui et ne sont pas « reconnus mineurs » n'ont même plus la « solution » d'un squat, c'est dire la démission des pouvoirs publics. Cette situation est inacceptable et RESF 63 exhorte les pouvoirs publics à prendre enfin en compte ces jeunes en leur garantissant un droit au logement et à l'éducation.

**Face à la réponse policière de la préfecture, RESF 63 dénonce la volonté de criminaliser la solidarité, à un moment où le gouvernement s'emploie à faire adopter une nouvelle loi de régression des droits des étrangers désirant vivre en France.**



[resf63@free.fr](mailto:resf63@free.fr)



RESF 63



RESF 63



RESF\_63